

Septembre 2001

Québec, le 6 septembre 2001

Monsieur André Simard  
Directeur général  
Institut de technologie agroalimentaire  
de La Pocatière  
401, rue Poiré  
La Pocatière (Québec) G0R 1Z0

**Objet : Suivi au rapport d'évaluation de la formation générale des programmes d'études**

Monsieur le Directeur général,

La Commission a examiné avec intérêt la documentation transmise à titre de rapport de suivi de l'évaluation de la composante de formation générale des programmes d'études à l'ITA de La Pocatière. Elle a procédé à l'analyse du nouveau plan de cours d'éducation physique (ensemble 1) en application à votre collège depuis septembre 1999 ainsi que des instruments d'évaluation des apprentissages reliés à ce plan de cours.

La conclusion de cette analyse est que le plan de cours ne tient pas compte des objectifs prescrits dans le devis ministériel. D'autre part, aucun des instruments d'évaluation utilisés n'est adéquat pour vérifier l'atteinte des objectifs d'apprentissage devant être poursuivis.

La Commission réitère donc sa recommandation à l'Institut « *de s'assurer que les objectifs des cours d'Éducation physique soient conformes au devis ministériel et que les instruments d'évaluation des apprentissages permettent d'en mesurer l'atteinte selon le standard prévu* ».

Elle souhaite recevoir d'ici la fin de la présente année scolaire un rapport faisant état des actions réalisées au regard de cette recommandation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Le président,

Jacques L'Écuyer